

Jacques Bres et Aleksandra Nowakowska
Praxiling, UMR 5267 CNRS-Montpellier III
jacques.bres@univ-montp3.fr
aleksandra.nowakowska@univ-montp3.fr

J'exagère ?... Du dialogisme interlocutif

Les concepts de dialogisme et de polyphonie, issus des travaux de Bakhtine, ont fécondé de nombreuses recherches en linguistique, tout particulièrement depuis une trentaine d'années. Ces recherches ont l'occasion de dialoguer, comme lors du colloque de Cerisy, *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques* (septembre 2004) ; il arrive parfois à certaines d'entre elles d'être mises en dialogue par des chercheurs « tiers », si l'on peut dire, comme dans l'article de P. Dendale et D. Coltier (2006), qui propose une comparaison de trois approches : celles de Ducrot et de la ScaPoLine, qui se sont construites à partir de la notion de polyphonie ; et celle de la praxématique, qui a privilégié la notion de dialogisme. Le point de départ du présent travail se trouve dans la remarque suivante de ces deux auteurs, qui nous a retenus à la lecture de leur article :

Une autre différence entre Bres¹ d'un côté et Ducrot et la Scapoline de l'autre est que Bres, comme Bakhtine, distingue entre dialogisme interdiscursif et dialogisme interlocutif, distinction qui se laisse ramener au final à une distinction quant à la nature des énoncés en jeu : énoncés antérieurs avec lesquels l'énonciateur « dialogue » ou énoncés à venir (de l'énonciataire) sur lesquels l'énonciateur anticipe. L'anticipation, comme phénomène polyphonique, n'apparaît ni chez Ducrot ni dans la ScaPoLine. (Dendale et Coltier 2006 : 294)

Notre curiosité, piquée par ce propos, nous a incités à revenir sur la distinction dialogisme interdiscursif / dialogisme interlocutif pour avancer quelques éléments de description de cette seconde forme, quelque peu sous-utilisée et négligée dans l'ensemble des travaux relevant de l'hétérogénéité énonciative².

1. Dialogisme interdiscursif et dialogisme interlocutif

1.1. Formulation de la distinction

C'est dans le long article « Du discours romanesque » (1934/1975/1978) que Bakhtine est conduit à distinguer deux types de dialogisme, distinction qui sera reconduite dans *Les genres du discours* (1952/1979/1984 : 302-303). Suivons-le dans sa démarche : le sémioticien pose que, du fait de son « orientation dialogique », (i) le discours, dans sa saisie d'un objet, rencontre les discours précédemment tenus sur ce même objet :

Sur toutes ses voies vers l'objet, le discours en rencontre un autre, « étranger », et ne peut éviter une action vive et intense avec lui. Seul l'Adam mythique abordant avec sa première parole un monde pas encore mis en question, vierge, seul Adam-le-solitaire pouvait éviter totalement cette orientation dialogique sur l'objet avec la parole d'autrui. (1934/1978 : 102)

(ii) le discours est d'autre part toujours adressé à un interlocuteur, sur la compréhension-réponse duquel il ne cesse d'anticiper :

¹ « Bres » représente par synecdoque, l'approche praxématique développée à Montpellier.

² A l'exception notable de Authier 1990 et 1995.

Tout discours est dirigé sur une réponse et ne peut échapper à l'influence profonde du discours-réplique prévu. [...] Se constituant dans l'atmosphère du « déjà-dit », le discours est déterminé en même temps par la réplique non encore dite, mais sollicitée et déjà prévue ». (1934/1978 : 103)

Bakhtine lui-même ne parle donc pas de *dialogisme interdiscursif* ni de *dialogisme interlocutif* mais de « relation dialogique avec la parole d'autrui dans l'objet » (*op. cit.* : 105) pour le premier type, « dans la réponse anticipée de l'interlocuteur » (*ibid.*, les italiques sont nôtres) pour le second. Une rapide recherche sur les origines de ces termes fait apparaître que Bres (1988 : 43) oppose dialogisme *interdiscursif* et dialogisme *interpersonnel*, et que Authier (1990), indépendamment, propose la distinction dialogisme *interdiscursif* / dialogisme *interlocutif*, qui sera reprise par différents chercheurs, et retenue par l'analyse du discours³.

La distinction des deux types de dialogisme n'a pas vraiment donné lieu à travail spécifique de délimitation. Bakhtine précise que bien qu'étant « par essence différentes et engendrant des effets stylistiques distincts dans le discours, [ces deux relations dialogiques] « peuvent néanmoins s'entrelacer très étroitement, devenant difficiles à distinguer l'une de l'autre » (*ibid.*). Et dans la suite de cet article, lorsqu'il analyse les manifestations du dialogisme dans la prose romanesque, il ne les distingue pas.

Nous-mêmes, dans nos travaux, nous mentionnons cette distinction, p. ex. pour dire que telle occurrence relève du dialogisme interlocutif, telle autre du dialogisme interdiscursif, mais sans pour autant l'approfondir⁴.

1.2. Description de la distinction

Rappelons, aussi brièvement que possible, la façon dont nous analysons le dialogisme au niveau de l'énoncé, dans les cadres de l'actualisation phrastique (Bres et Verine 2003). On distinguera, à des fins d'exposition, l'énoncé monologique (1) de l'énoncé dialogique (2) :

(1) La grâce pour José Bové

(2) Oui, la grâce pour José Bové⁵ (titre d'article du journal *Le Monde*)

L'actualisation phrastique, transition de la langue au discours, se réalise par un ensemble d'opérations parmi lesquelles on peut distinguer, entre autres, (a) les opérations d'actualisation phonétique, graphique ou gestuelle consistant à inscrire l'énoncé dans le mode sémiotique choisi ; (b) les opérations d'actualisation déictique (temporelle, spatiale et personnelle) des différents éléments du *dictum* (ou contenu propositionnel) en vue de la référenciation, ainsi que les opérations d'actualisation modale, consistant à appliquer un *modus* au *dictum* (Bally 1934/1965:36-38).

L'énoncé monologique (1) est le résultat d'un acte d'énonciation : un locuteur L1 (ici scripteur), instance qui réalise l'opération de *dire* (a), s'adresse à un allocutaire A1 (ici lecteur), en un temps T₀, et produit l'énoncé E, qui a un seul énonciateur : E1, instance qui, en coréférence à L1, réalise les opérations (b), c'est-à-dire actualise et modalise par l'assertion

³ Les deux dictionnaires d'analyse du discours, Détrie et *al.* (2001) et Charaudeau et Maingueneau 2002, en font état.

⁴ Voir cependant Verine 2005 qui fait travailler cette distinction dans l'analyse du discours rapporté.

⁵ Leader altermondialiste français, qui dans sa lutte contre la « malbouffe » ou les OGM n'hésite pas à démonter des Mac Do ou à faucher des champs de maïs transgénique... Ce qui lui vaut procès et prison parfois.

un *dictum* (déterminant + *grâce* + SP *pour José Bové*⁶), le transformant de ce fait en l'énoncé actualisé « La grâce pour José Bové »⁷.

L'énoncé dialogique (2) est le résultat de l'enchâssement d'un acte d'énonciation dans un autre acte d'énonciation, soit E(e). L'actualisation de l'énoncé E consiste à appliquer les opérations d'actualisation modale et déictique (b), ici pour l'essentiel la *confirmation* (cf. *oui*), non à un *dictum* comme dans l'énoncé monologique mais à une unité qui a déjà statut d'énoncé, que nous reconstruisons comme [e] : [*la grâce pour José Bové*], et que nous dotons des différents paramètres énonciatifs : locuteur l1, allocutaire a1, énonciateur e1, moment de son actualisation t0.

En conséquence on distingue, dans l'énoncé dialogique deux ensembles de paramètres : ceux de l'énonciation enchâssante : L1, A1, E1, T0 ; et ceux de l'énonciation enchâssée : l1, a1, e1, t0.

Les relations entre les différents paramètres de ces deux énonciations sont complexes. Nous ne retiendrons ici que celles concernant, pour l'énonciation enchâssante, L1, A1, E1, T0 ; et pour l'énonciation enchâssée, e1 et t0. Signalons déjà celle-ci : T0 et t0 sont forcément différents, à savoir que t0 est soit antérieur à T0 ($t_0 < T_0$), soit ultérieur ($t_0 > T_0$) ; ce qui s'explique par le fait que l'énoncé [E] ne peut pas « dialoguer » avec un énoncé [e] qui lui serait strictement simultané.

Y a-t-il une spécificité de chacun des deux dialogismes ? Prenons le marqueur prototypique qu'est la négation, et proposons une occurrence interdiscursive (3) et une occurrence interlocutive (4) :

(3) Lionel Jospin impute essentiellement aux autres la responsabilité de son échec à l'élection présidentielle. [le scripteur développe longuement l'idée selon laquelle ce n'est pas les candidatures multiples à gauche mais les erreurs du candidat socialiste qui sont à l'origine de cet échec]. **L'ancien premier ministre n'est pas la victime de l'émiettement de la gauche plurielle.** Il en est le responsable essentiel. (*Le Monde*, 5. 2. 2003)

(4) L'actuelle équipe de direction apporte la preuve de sa totale incompétence, et croit s'en sortir en nous racontant des mensonges.

Ceci n'est pas une accusation en l'air. Nous avons des preuves et sommes prêts à les fournir (courriel)

Au niveau de la structure linguistique elle-même, rien ne distingue les deux énoncés dialogiques. Ils ont la même forme, et sont passibles de la même analyse, selon laquelle l'énoncé négatif [E] consiste en l'infirmité de l'énoncé [e] qu'il présuppose :

(3') E : l'ancien premier ministre n'est pas la victime de l'émiettement de la gauche plurielle. / e : l'ancien premier ministre est la victime de l'émiettement de la gauche plurielle.

(4') E : ceci n'est pas une accusation en l'air / e : ceci est une accusation en l'air

A quoi tient la différence du fonctionnement dialogique de (3) et de (4) ? Remarquons que c'est le contexte et lui seul qui indique à quel énonciateur e1 imputer l'énoncé [e] :

- en (3), la relation de paraphrase entre l'énoncé antérieur « Lionel Jospin impute essentiellement aux autres la responsabilité de son échec », et [e] [L'ancien premier ministre est la victime de l'émiettement de la gauche plurielle] demande d'identifier comme e1 un tiers, correspondant à Lionel Jospin (et conséquemment de dériver [e] d'un énoncé comme « Je suis la victime de l'émiettement de la gauche plurielle ») ;

⁶ Nous ne prenons pas en compte ici d'autres opérations (notamment celles portant sur le choix des praxèmes ou sur la relation prédicative).

⁷ Énoncé qui, compte tenu des effacements énonciatifs sous la nominalisation *grâce*, peut aussi bien signifier la *grâce obtenue* que la *grâce sollicitée*. Contextuellement, il apparaît qu'il s'agit de la seconde.

- en (4), l'énoncé [e] [ceci est une accusation en l'air] ne peut être mis en relation de reformulation paraphrastique avec aucun élément du cotexte antérieur ; son énonciateur e1 correspond non pas à un tiers, mais à une seconde personne, l'allocutaire A1 (ici les lecteurs destinataires) à qui cet énoncé est prêté par E1.

C'est donc semble-t-il au niveau de l'identification de l'énonciateur e1 de l'énoncé [e] enchâssé que réside la distinction des deux dialogismes. La différence est-elle d'ordre personnel ou temporel ?

1.2.1. Différence personnelle ?

A s'en tenir à une analyse rapide de (3) et de (4), on pourrait penser que la différence entre les dialogismes interdiscursif et interlocutif réside dans le jeu des paramètres personnels : l'énonciateur enchâssé e1 correspondrait, dans le premier, à un tiers (e1 = 3^e pers.) ; dans le second, à une seconde personne identifiable à l'allocutaire (e1 = 2^e pers = A1). Et effectivement, dans la plupart des cas, c'est bien ainsi que cela fonctionne. Restent des occurrences, pour l'essentiel en cotexte dialogal, qui ne réalisent pas ces mises en relation. Soit l'occurrence conversationnelle (5) :

(5) Pierre – tu m'avais dit que tu me téléphonerais hier et...
Corinne – ah non, **je t'ai jamais dit ça**, là tu inventes

L'énoncé E négatif *je t'ai jamais dit ça* présuppose l'énoncé [e] [tu m'as dit ça], dont l'énonciateur e1 correspond non à un tiers mais à l'allocutaire A1, comme le manifeste l'enchaînement des deux tours de parole : *non* est anaphorique de l'énoncé du tour précédent *tu m'avais dit que tu me téléphonerais hier*, qui se voit repris en légère reformulation dans l'énoncé présupposé [e] [tu m'as dit ça]. On pourrait certes considérer ici que l'on a affaire à un cas de dialogisme interlocutif, dans la mesure où le discours de Corinne interagit avec celui de son interlocuteur Pierre. Mais ce serait s'éloigner quelque peu de la définition bakhtinienne de ce second type qui se voit défini, rappelons-le, comme interaction avec *la réponse anticipée de l'interlocuteur*. Dans le cas de (5), l'interaction se fait non avec la réponse anticipée de A1 mais avec sa parole antérieure... comme dans tous les cas de dialogisme interdiscursif, dans lesquels la relation dialogique se réalise *dans l'objet*, avec les discours précédemment tenus sur ce même objet⁸. L'identification de l'énonciateur e1 avec l'allocutaire A1 n'est pas spécifique du dialogisme interlocutif, puisqu'une occurrence de dialogisme interdiscursif comme (5) peut également la réaliser.

Le paramètre personnel n'est pas discriminant à un autre titre. Nous avons avancé, à partir de l'analyse de (4), que, dans le dialogisme interlocutif, e1 correspondait à une seconde personne et était identifiable à l'allocutaire A1. Là également, cette identification, pour être la plus fréquente, n'est pas obligatoire. Soit (6) :

(6) L'action du gouvernement apparaît zigzagante et confuse, même si dans la réalité elle sert toujours les mêmes intérêts.

On me dira que ce pouvoir a la faveur de l'opinion. Mais tout pouvoir élu démocratiquement en bénéficie à ses débuts. (*Le Monde*, 1. 2. 2003)

L'énoncé *ce pouvoir a la faveur de l'opinion* est à imputer, par le biais du discours indirect, à un énonciateur e1 explicitement posé ici comme la 3^{ème} personne *on*. Cet énoncé est pourtant bien une réplique anticipée que le locuteur imagine en réponse à son discours antérieur, mais qu'il impute ici apparemment non à l'allocutaire mais à un tiers... Précisément, on pourrait dire qu'il n'y a pas là non plus dialogisme interlocutif, dans la mesure où Bakhtine parle, pour

⁸ Sur ce point nous rectifions notre analyse de 2006 : 26.

ce type, de réponse anticipée *de l'interlocuteur*. Or ici ladite réplique est attribuée à un tiers *on*. Mais regardons-y de plus près : « on me dira que » : l'actuel énonciateur E1 est positionné dans cet énoncé comme allocutaire de *on*. En vertu de la réversibilité du processus d'interaction, si E1 est l'allocutaire de *on*, alors la personne représentée par ce pronom, est aussi l'allocutaire, indirectement, de E1. Par ailleurs, pour que E1 puisse imputer à *on* le contrediscours « ce pouvoir a les faveurs de l'opinion », il faut bien qu'il le pose comme destinataire de son propre discours. On dira donc qu'on a bien affaire ici à une occurrence de dialogisme interlocutif, qui a ceci de spécifique que e1 correspond non à une 2^{ème} personne, mais à une 3^{ème} personne.

On le voit, la catégorie de la personne, si elle permet de distinguer grossièrement les deux types de dialogisme selon la formule :

dialogisme interdiscursif : e1 = tiers
 dialogisme interlocutif : e1 = 2^e pers = allocutaire A1

ne rend pas compte des occurrences, certes moins fréquentes, (i) de dialogisme interdiscursif dans lesquelles e1 = 2^e personne = allocutaire A1 (ex. 5), ni de dialogisme interlocutif dans lesquelles e1 = 3^e pers. (ex. 6)⁹.

1.2.2. Différence temporelle ?

Le paramètre temporel sera-t-il de plus de pertinence ? Revenons à la formulation de Bakhtine citée *supra* : « Se constituant dans l'atmosphère du « déjà-dit », le discours est déterminé en même temps par la réplique non encore dite, mais sollicitée et déjà prévue ». C'est dire que, par rapport à T₀, les énoncés [e] avec lesquels interagit E1 sont *antérieurs*, donc (posés comme) advenus, dans le dialogisme interdiscursif ; et qu'ils sont *postérieurs*, donc à venir, dans le dialogisme interlocutif. Par rapport à T₀, temps de l'énonciation de E, le temps t₀ de l'énonciation enchâssée de [e] est de l'ordre du passé pour le dialogisme interdiscursif, soit donc t₀ < T₀ (le moment de l'énonciation de [e] est antérieur au moment de l'énonciation de [E]) ; de l'ordre du futur pour le dialogisme interlocutif, soit donc t₀ > T₀ (le moment de l'énonciation de [e] est postérieur au moment de l'énonciation de [E]).

Que c'est bien le paramètre temporel qui rend compte de la distinction des deux types de dialogisme se voit vérifié par le fait suivant. On sait que l'on peut toujours adjoindre à un énoncé négatif un SP de la forme *contrairement à ce que [dire] x*, dans lequel x correspond à l'énonciateur e1. Le verbe *dire*, dans le dialogisme interdiscursif, peut être au passé composé ou au présent, mais pas au futur (3''). Dans le dialogisme interlocutif, il peut être au futur (ou au présent d'un auxiliaire prospectif comme pouvoir), mais pas au passé composé (4'') :

(3'') L'ancien premier ministre n'est pas la victime de l'émiettement de la gauche plurielle, **contrairement à ce qu'il a dit / qu'il dit / *qu'il dira**.

(4'') Ceci n'est pas une accusation en l'air, **contrairement à ce qu'on dira / qu'on pourra dire / qu'on peut dire / *qu'on a dit**.¹⁰

Si c'est donc le paramètre temporel qui permet de discriminer les deux sous types, on peut regretter les dénominations choisies, notamment celle d'*interlocutif* qui met en avant le paramètre de la personne : de ce seul point de vue, (5) serait pleinement interlocutif, alors que (6) ne le serait guère ; or nous l'avons vu, de fait, c'est l'inverse qui est vrai. Il aurait mieux

⁹ Sans parler des occurrences dans lesquelles e1 coréfère avec E1 (autodialogisme), non plus que des occurrences où e1 correspond à un ON-vérité dans lequel est inclus E1.

¹⁰ Précisons que l'impossibilité notée par * ne tient pas à la structure syntaxique mais à son incohérence contextuelle.

valu parler de dialogisme *anticipatif*. Mais les dénominations de dialogisme *interdiscursif* et de dialogisme *interlocutif* étant circulantes, nous les adoptons nous-mêmes. Et nous parlerons donc de dialogisme interlocutif pour les cas où E1 anticipe sur la réplique que son allocutaire (direct ou indirect) pourrait faire et y répond par avance¹¹. Reprenons (4) : « Ceci n'est pas une accusation en l'air ». Cet énoncé relève typiquement du dialogisme interlocutif en ce que (i) il présuppose l'énoncé enchâssé [e] [ceci est une accusation en l'air], qui est attribué à un énonciateur ultérieur e1, correspondant à l'allocutaire A1 ; (ii) il répond par avance à cet énoncé anticipé, ici en l'infirmant par la négation. On verra que cette première définition devra être quelque peu reconsidérée *infra* 2.3.2.

1.2.3. De deux petites différences complémentaires : place initiale, guillemets

Nous avons vu que, si les énoncés dialogiques interdiscursif et interlocutif ne se distinguent en eux-mêmes par aucun élément, on peut faire apparaître leur différence, dans le cas de la négation, par le temps du verbe du SP *contrairement à ce que [dire] x*. Nous ajouterons deux éléments de différenciation complémentaires : (i) la place de l'énoncé dialogique, (ii) la possibilité de guillemets pour signaler l'hétérogénéité énonciative.

(i) Il existe une différence textuelle dans le traitement cognitif par le récepteur de l'un et de l'autre type, qui tient à la manière dont l'énoncé dialogique enchaîne sur son cotexte antérieur. Dans le dialogisme interdiscursif, l'énoncé [e] enchâssé présupposé reprend un discours autre présent, d'une façon ou d'une autre, dans le contexte antérieur. P. ex dans (3), le présupposé : *L'ancien premier ministre est la victime de l'émiettement de la gauche plurielle*, reprend en le reformulant l'énoncé antérieur : « Lionel Jospin impute essentiellement aux autres la responsabilité de son échec ». On a là une relation de paraphrase avec ce qui précède. Rien de tel bien sûr avec le dialogisme interlocutif : dans (4), le présupposé [e] *ceci est une accusation en l'air* n'a rien de mémoriel, même s'il est extrêmement lié au cotexte antérieur puisqu'il faut le comprendre non comme une reformulation de ce cotexte antérieur mais comme une inférence qui peut être faite à partir de lui.

Ce statut différent de [e], mémoriel pour le dialogisme interdiscursif, inférentiel pour le dialogisme interlocutif, entraîne notamment la différence suivante : l'énoncé dialogique interdiscursif renvoie à de l'antérieur discursif qui peut être mentionné, reformulé, cité etc. dans le contexte antérieur, mais qui peut également faire seulement partie de la mémoire discursive du moment. De ce fait, ledit énoncé peut se présenter en début de texte (ou en titre) comme en (7) :

(7) *Non*, les jeunes de La Paillade ne sont pas tous des drogués et des voleurs (titre, *La Gazette de Montpellier*, hebdomadaire)

Le titre de ce courrier des lecteurs répond à un article paru la semaine précédente dans ce même hebdomadaire. Le présupposé [e] qu'il contient [les jeunes de La Paillade sont des drogués et des voleurs] est la reformulation de cet antérieur discursif, qui se voit convoqué sans avoir été au préalable rappelé.

Rien de tel avec un énoncé dialogique interlocutif, qui ne saurait (que très difficilement) débiter un texte¹² : dans la mesure où il est une inférence d'un énoncé antérieur avancé par E1, ledit énoncé antérieur doit nécessairement être présent, et précéder le tour dialogique interlocutif. Une occurrence comme le titre du tableau de Magritte :

¹¹ Ce qui n'est pas exactement l'approche de J. Authier, qui parle de dialogisme interlocutif aussi bien pour le discours antérieur que pour le discours ultérieur de l'allocutaire.

¹² A ce propos, notre titre qui présente un ex. de négation interlocutive (« J'exagère ? ») en position frontale est bien sûr une plaisanterie contrediscursive...

(8) ceci n'est pas une pipe

qui représente une pipe, n'est une exception qu'en apparence. On pourrait dire que la négation qui anticipe sur la possible verbalisation de la réaction du spectateur à la vue du tableau : [ceci est une pipe] se présente sans cotexte antérieur. Cette analyse est à corriger : le cotexte antérieur, c'est le tableau lui-même, à partir duquel peut être inféré l'énoncé [ceci est une pipe], rejeté par avance par la négation.

Profitons de la brève analyse de cette occurrence pour fournir une précision. Nous avons dit que l'énoncé [e] d'un tour dialogique interlocutif était une inférence tirée du cotexte (immédiatement) antérieur. Ajoutons que ce cotexte peut être du texte comme dans (4), mais aussi tout autre élément sémiotique : un tableau comme nous venons de le voir en (8), ou un élément du contexte qui fait sens dans une interaction verbale, comme dans le fragment narratif suivant, extrait d'une nouvelle espagnole :

(9) En la mano derecha llevaba un paquete, su regreso a la poesía, pensé. **No son poemas**, dijo con una sonrisa desvalida. ('il avait un paquet à la main droite, son retour à la poésie, j'ai pensé. **Ce sont pas des poèmes**, il a dit avec un sourire désemparé' (Bolano, *Llamadas telefónicas*)

L'énoncé négatif du personnage anticipe sur l'inférence qui pourrait être faite par le narrateur¹³ à partir d'un élément non linguistique : le paquet que porte à la main ledit personnage.

(ii) Les deux types de dialogisme diffèrent également par un autre élément : l'usage des guillemets, possible dans le cas du dialogisme interdiscursif, bien plus difficile dans celui du dialogisme interlocutif. Soit, si nous reprenons les deux énoncés (3) et (4) :

(3'') L'ancien premier ministre n'est pas « **la victime de l'émiettement de la gauche plurielle** ». Il en est le responsable essentiel.

(4'') ?ceci n'est pas « **une accusation en l'air** »¹⁴.

Ce qui est corroboré par notre corpus de recherche : nous disposons de plusieurs occurrences de dialogisme interdiscursif avec usage des guillemets (p. ex (10)), mais d'aucune de dialogisme interlocutif¹⁵ :

(10) Boris Elstine et ses proches collaborateurs (...) en envoyant l'armée en Tchétchénie, ne se sont pas inquiétés du « **maintien de l'intégrité de la Fédération de Russie** » ni de « **la garantie du respect de la Constitution** ». (*Le Monde*, 4. 3. 1995)

Pourquoi le guillemetage, possible sur un énoncé présupposé advenu, ne l'est guère sur un énoncé à venir ? Est-ce que l'énoncé [e], d'être posé comme seulement possible dans le futur, tend à n'accepter que difficilement ces marques graphiques censées attester son indubitable réalité ?

Au terme de cette première approche, au moins deux questions se posent : (i) nous venons de voir qu'un même marqueur, la négation, pouvait suivant le cotexte, intervenir dans une occurrence de dialogisme interdiscursif ou de dialogisme interlocutif. Est-ce à dire que la

¹³ Et qui est d'ailleurs explicitée sur le mode du *penser* : « su regreso a la poesía, pensé » ('son retour à la poésie, j'ai pensé').

¹⁴ Là également, la difficulté notée par ? ne tient pas à la structure syntaxique mais à son incohérence contextuelle.

¹⁵ Ce que confirmera l'étude du marqueur spécifique de dialogisme interlocutif, la prolepse, *infra* 2.3.1.

différence des deux types ne se traduit pas par des marqueurs spécifiques, et serait, dans ce cas, un phénomène purement interprétatif et cotextuel ? (ii) Un même énoncé peut-il relever des deux types de dialogisme ? Nous allons répondre brièvement à ces deux questions.

2. Des marqueurs du dialogisme interlocutif

Notre objet étant le dialogisme interlocutif, c'est à partir de lui que nous esquisserons trois ensembles de marqueurs dialogiques : ceux qui ne peuvent le signifier, ceux qui peuvent signifier les deux types de dialogisme, ceux qui le signifient spécifiquement.

2.1. Marqueurs non interlocutifs

Evidence : le dialogisme interlocutif ne peut être produit par des marqueurs qui sont fondés sur un énoncé [e] obligatoirement antérieur. C'est typiquement le cas du *détournement* réalisé p. ex. en (11) :

(11) **Coucheries d'un soir, désespoir** (titre d'un article sur les rencontres sexuelles éphémères sur internet, *La Gazette* du 1. 12. 2006)

Ce titre relève du dialogisme interdiscursif : il détourne l'énoncé [e] [araignée du soir, espoir], adage populaire fort connu qui appartient à la mémoire discursive, et ne peut qu'être antérieur au détournement dont il fait l'objet.

L'énonciateur E1 ne saurait détourner l'énoncé non encore advenu qu'il peut prêter à son allocutaire A1. Pour des raisons similaires, ne pourront porter le dialogisme interlocutif des marqueurs comme la reprise-écho, le conditionnel, les guillemets, la modalisation en discours second, etc...

2.2. Marqueurs interdiscursifs et interlocutifs

Peuvent signifier les deux types de dialogisme les marqueurs qui permettent le « dialogue » aussi bien avec un énoncé antérieur qu'avec un énoncé ultérieur. Font partie de cet ensemble la négation comme nous l'avons vu, mais également le clivage, le détachement, la confirmation, la concession ou l'interrogation (totale). Soit les interrogations dialogiques interdiscursive (12) et interlocutive (13) :

(12) **Choisir ses immigrés ?** (*Le Monde*, titre d'éditorial, 21. 1. 2005)

(13) Elle (Mme Alliot-Marie) doit secrètement prendre des substances euphorisantes qui ne poussent que sur les hauteurs de Saint-Jean-de-Luz.

On se moque ? Juste un peu. (*Le Monde*, 12. 12.2006)

L'interrogation totale consiste, selon notre approche dialogique, en une *mise en débat* par l'énonciateur E1 d'un énoncé [e] affirmatif imputé à un énonciateur e1. En (12), l'énoncé [e] [choisir ses immigrés] fait partie de la mémoire discursive du moment, et peut même être rapporté à un énonciateur e1 précis, Nicolas Sarkozy¹⁶, qui est intervenu quelques jours auparavant sur ce thème, comme le précise d'ailleurs le corps de l'article : « Nicolas Sarkozy a raison de souhaiter que l'on se préoccupe de " l'immigration choisie" ». L'interrogation a un fonctionnement clairement interdiscursif : elle reprend un énoncé antérieur pour le mettre en débat.

¹⁶ Ministre de l'intérieur, candidat à la présidence de la république.

En (13), la mise en débat porte sur l'énoncé [e] [on se moque / vous vous moquez], qui ne peut être qu'une inférence contre-discursive, prêtée par E1 à son allocataire A1, faite à partir de l'énoncé (ironique) qui précède, à savoir que Mme Alliot-Marie prendrait des substances euphorisantes...

Notre corpus de recherche fait apparaître que, dans cette catégorie, ce sont surtout la négation et l'interrogation qui peuvent participer à la production d'un énoncé dialogique interlocutif. Comment expliquer cette forte prévalence ? Pourquoi la négation et l'interrogation, et pas la confirmation p. ex., qui d'un point de vue énonciatif, procède du même fonctionnement ?

Le mécanisme est le suivant : l'énonciateur E1, dans la production de son argumentation, imagine les inférences contre-argumentatives que pourra en tirer son allocataire (les énoncés [e]), inférences dont il infirme le bien-fondé par avance par la négation, ou qu'il met en débat par l'interrogation, le plus souvent pour répondre, implicitement ou explicitement, par la négative, ou pour en annuler la charge contrediscursive, comme en (13). La négation comme l'interrogation permettent donc d'avancer en écartant par avance les contre-arguments possibles. User de la confirmation (*oui*, [e]) serait corroborer une inférence, ce qui n'ajoute guère à l'argumentation ; et d'ordinaire l'énonciateur E1, lorsqu'il fait une inférence qu'il prend à son compte, le fait en un énoncé monologique, sans passer par le détour d'un autre énonciateur e1. Et de fait notre corpus ne contient aucune occurrence de *confirmation* interlocutive. Notre réflexion se voit corroborée par le fait suivant : les occurrences de dialogisme interlocutif qui actualisent *oui* [e] relèvent non de la confirmation mais de la concession (*oui P, mais Q*) :

(14) La réforme économique [en Russie] a bien évidemment échoué. **Oui, le pays évolue vers le marché, mais** les conséquences en sont terribles (*Le Monde*, 4. 3. 1995).

L'énonciateur E1, s'il confirme (*oui*) l'inférence [e] contre-argumentative, à savoir l'objection qui peut être faite par un énonciateur e1 : [le pays évolue vers le marché], ne le fait que pour autant qu'il s'oppose ensuite aux conclusions (*mais* (...)) qui pourraient en être tirées.

Si certains marqueurs produisent aussi bien le dialogisme interdiscursif que le dialogisme interlocutif, se peut-il qu'un même énoncé actualise les deux types de dialogisme ? La réponse sera positive, comme nous le voyons avec (15) :

(15) Une fois Milosevic congédié et, espérons-le, incarcéré, **la crise qui secoue les Balkans ne sera pas pour autant réglée**, contrairement à ce que laissent entendre quelques chancelleries occidentales. (*Le Monde*, 21. 5. 1999)

L'énoncé [e] [la crise qui secoue les Balkans sera réglée] est imputé à un énonciateur antérieur e1, explicité comme « quelques chancelleries occidentales » - dialogisme interdiscursif -, mais il peut aussi implicitement être imputé par avance à un autre énonciateur correspondant à l'allocataire A1 (le lecteur) - dialogisme interlocutif -, comme le signale le fait que nous pouvons ajouter le syntagme *contrairement à ce que l'on pourra penser*.

Dans ce type d'occurrence, il n'y a pas neutralisation de la distinction, mais cumul des deux types de dialogisme.

2.3. Marqueurs interlocutifs

Il existe enfin des marqueurs uniquement interlocutifs, ceux qui présupposent un énoncé [e] obligatoirement postérieur à T₀. Le marqueur prototypique en est la *prolepse*, rencontrée *supra* en (6), dont nous précisons le fonctionnement, avant de retravailler notre définition initiale de l'énoncé dialogique.

2.3.1. Prolepse

Soit (16) :

(16) (a) Rarement, dans la période récente, la politique économique française aura pris, sans trop qu'on le remarque, un tour aussi chaotique et désordonné.

(b) **D'emblée, on objectera, certes, qu'il y a quelque injustice à instruire ce procès contre le chef du gouvernement, car la conjoncture à laquelle il doit faire face est aussi l'un des plus dégradées qu'ait connues un premier ministre depuis la récession de 1993.**

(c) Il n'empêche ! Examinons quelques traits saillants de cette conjoncture [...]. (*Le Monde*, 10. 11. 2003)

L'énoncé E sélectionné par le caractère gras est dialogique en ce qu'il contient, enchâssé sous la forme d'une complétive en *que*, un énoncé [e] que l'on peut reconstruire comme :

[e] : il y a quelque injustice à instruire ce procès contre le chef du gouvernement, car la conjoncture à laquelle il doit faire face est aussi l'un des plus dégradées qu'ait connues un premier ministre depuis la récession de 1993.

L'énonciateur e1 est explicité ici par le pronom indéfini *on* : « on objectera ». Le locuteur-énonciateur E1, à la suite d'un énoncé (a) dont il endosse la responsabilité ou à tout le moins partage le bien-fondé, imagine l'objection qui pourra lui être faite par un autre énonciateur (énoncé b dialogique). Objection qui se voit ensuite écartée (énoncé c).

L'énoncé proleptique (b) relève du dialogisme *interlocutif* : le locuteur-énonciateur E1 *rapporte* la réponse à venir d'un énonciateur e1.

Ce tour se réalise par les formes du discours rapporté indirect (16) mais également direct (17) (avec incise) :

(17) Que révèle un examen à froid et honnête de la situation linguistique du monde ? Tout bêtement le triomphe absolu de l'europhonie [...]

Mais, dira-t-on, le monde arabe, la Chine et le Japon échappent à cette domination. C'est qu'elle n'est donc pas si totale que cela. Là encore, il s'agit d'une erreur d'appréciation. (*Le Monde*, 21. 3.2006)

L'énoncé [e] : « Mais le monde arabe, la Chine et le Japon échappent à cette domination » est introduit par l'incise *dira-t-on*. On peut trouver également, plus rarement, le *résumé* du discours rapporté à l'acte de parole qu'il réalise :

(18) Si les gouvernements ne détricotent pas le projet présenté par la convention que présidait Valéry Giscard d'Estaing, l'Europe, pour la première fois de son histoire, va être dotée d'une Constitution. **On peut évidemment critiquer le texte des conventionnels**, trouver qu'il n'est pas assez audacieux sur les compétences économiques et sociales [...] (*Le Monde*, 11. 10. 2003)

Le verbe *critiquer*, qui n'est pas un verbe introducteur de parole (**il critique que P*), permet de synthétiser drastiquement, sous la forme d'un acte de parole (la critique), un discours imaginé à venir. On notera d'ailleurs que dans cette occurrence le résumé est suivi d'un discours indirect qui explicite ladite critique : « (on peut) trouver qu'il n'est pas assez audacieux [...] ».

Le verbe introducteur (ou le verbe d'acte de parole comme en (18)) est, soit neutre (*dire*), soit dissensuel (*objecter, arguer, rétorquer, se récrier*, etc.) ; mais jamais consensuel (*confirmer, agréer*)¹⁷. Et pour cause : la prolepse, du point de vue de l'argumentation, consiste à imaginer non des acquiescements mais des objections, pour mieux les défaire, et donc les prévenir.

Ledit verbe de l'incise, verbalisant une possible objection à venir, est actualisé au futur simple ((16), (17)) ou périphrastique ((22), *infra*). On trouve également le présent, comme dans (18) :

¹⁷ Ce qui vient appuyer ce que nous avons dit *supra* sur le fait que la confirmation, théoriquement possible, n'était pas réalisée dans notre corpus.

« on peut évidemment critiquer », mais alors ce temps actualise l'auxiliaire modal *pouvoir*, qui, précédant le verbe de parole, permet d'ouvrir une perspective future. *Pouvoir* peut également être au futur (19), ou au conditionnel (20) :

(19) Ces comparaisons ne suffiront pas à convaincre les sceptiques. **On pourra arguer qu'elles sont choisies de façon arbitraire au secours d'une démonstration recherchée.** Mais tel n'est pas le cas (Le Monde, 2. 12. 2003)

(20) nos sociétés ont compris qu'il était préférable de se replier sur des questions concrètes concernant la répartition des revenus entre catégories d'agents. [...].
On pourrait rétorquer qu'il n'y a rien de nouveau dans ces exigences. (Le Monde, 15. 3. 2005)

Si la prolepse emprunte au discours rapporté, elle le fait moyennant deux restrictions : elle n'utilise pas de la forme « libre » (directe ou indirecte) du discours rapporté. Peut-être parce que le risque de brouillage énonciatif serait trop fort, et risquerait d'entraîner des erreurs d'interprétation, particulièrement dommageables au moment où le locuteur énonce un argument contraire. D'autre part, l'énoncé [e], lorsqu'il est rapporté directement comme en (17), tend (à l'écrit) à n'être mis ni en italiques ni entre guillemets (cf. *supra* 1.2.3.)¹⁸.

L'énonciateur e1, du fait que la prolepse se réalise sous forme de discours rapporté direct, indirect ou résumé, est forcément explicite : c'est le sujet du verbe de parole (ou d'acte de parole). Il est verbalisé le plus souvent en 3^e personne, par un pronom indéfini (*on, certains*) ; ou en 2^e personne, lorsque, en textualité monologale, le scripteur s'adresse à son lecteur, comme dans (21), qui se présente comme une réponse, sous forme de lettre (ouverte), à un texte du philosophe A. Glucksman :

(22) « Pourquoi je choisis Nicolas Sarkozy »... Voyons, Glucksman, il n'était pas vraiment utile de le préciser. Comme Nicolas, vous êtes empli d'un immense amour de vous-même et des hommes forts. [...]
J'ai passé ma vie, vous récrierez-vous, à combattre les tyrans : Saddam, Poutine... C'est vrai. Vous frappez à la tête, toujours. (Le Monde, 6. 2. 2007)

On trouve également bien sûr la 2^e personne en contexte dialogal, pour référer à l'interlocuteur, comme en (23), lors d'un séminaire :

(23) Il y a donc des caractéristiques personnelles de la voix qui se retrouvent tout au long de la vie... **vous allez me dire mais attendez on change de voix**, Oui on change de voix mais (...) (Séminaire *Praxiling*, janvier 2007)

L'énoncé rapporté [e] est le plus souvent à la modalité affirmative, comme dans les occurrences *supra*. Mais il peut également être à la modalité interrogative :

(24) Un amendement à la loi de programme pour la recherche est en voie d'être soumis discrètement à l'Assemblée Nationale. De quoi s'agit-il ? Tout simplement d'un texte qui imposerait l'anglais comme langue des brevets, annulant l'obligation d'une traduction en français. **Y a-t-il, dira-t-on, de quoi perdre le sommeil ?** Oui ! Il y a même de quoi se battre avec la dernière énergie ! Pourquoi ? Pour de multiples raisons. (Le Monde, 1. 3. 2006)

La prolepse apparaît donc comme un tour de dialogisme interlocutif particulièrement explicite, dans la mesure où l'hétérogénéité énonciative est signalée par le verbe introducteur

¹⁸ Seule exception dans notre corpus de 50 occurrences, l'ex. suivant... extrait du célèbre texte d'O. Ducrot sur la polyphonie (1984 : 213) :

(21) En recourant au phénomène de l'ironie, je me suis exposé au reproche d'avoir péché contre Saussure et confondu langue et parole. « **L'ironie, me dira-t-on, est typiquement un de ces jeux que permet la parole [...]** ». Pour répondre à des objections de ce genre [...].

et son sujet, comme dans le discours rapporté (direct, indirect, résumé) auquel elle emprunte ses formes syntaxiques.

Nous avons parlé de marqueurs spécifiquement interlocutifs au pluriel. Pour introduire ces autres marqueurs, il nous faut reconsidérer partiellement notre définition initiale de l'énoncé dialogique.

2.3.2. Dialogisme *interlocutif* : de la forme *citative* à la forme *responsive*

Les cadres dans lesquels nous avons travaillé jusqu'à présent, s'ils permettent d'analyser contrastivement dialogisme interdiscursif et dialogisme interlocutif, ne saisissent cependant pas l'ensemble du second phénomène.

Définir l'énoncé dialogique comme E(e), c'est dire qu'il est fait de la conjonction de deux éléments : (i) un énoncé présupposé [e] d'un autre énonciateur, enchâssé dans l'énoncé [E], et qui a dans cet énoncé [E] une forme de présence ; (ii) un élément marquant le « dialogue » de E1 avec cet énoncé [e], les deux éléments étant amalgamés de différentes façons. Nous avons vu que cet amalgame caractérisait l'un et l'autre des deux types de dialogisme étudiés.

Force nous est cependant de poser, complémentirement à cette forme de dialogisme, que nous appelons *citative* (Bres et Nowakowska 2006) dans la mesure où l'énoncé [E] interagit avec un énoncé [e] qu'il *rapporte*, de différentes façons, une autre forme, que nous appelons *responsive*, qui affecte uniquement le dialogisme interlocutif, et qui est faite du seul élément (ii) mentionné précédemment, à savoir un morphème marquant le dialogue avec un autre énoncé, mais en l'absence sous quelque forme que ce soit de cet énoncé (à savoir l'élément (i)). Le marqueur du clivage nous servira pour présenter cette seconde forme.

Le clivage relève du dialogisme (interdiscursif ou interlocutif) *citatif* lorsque le syntagme extrait par *c'est ... qu-* s'oppose explicitement (cas du clivage complexe *ce n'est pas x, mais / c'est y qu- z*) comme dans l'ex. (25), ou implicitement (cas du clivage simple *c'est y qu- z*), comme dans l'ex (26), à un autre syntagme actualisé dans un autre discours ou susceptible de l'être à sa place par un autre énonciateur (Nowakowska 2004a et b) :

(25) L'Europe tenait toute prête une nouvelle exigence : l'élargissement à l'Est, imposé d'en haut plutôt que négocié politiquement. **C'est cela, et non les 500 pages de la Constitution, que vise l'ire des partisans du non.** (*Courrier international* du 2 au 8. 6. 2005)

(26) Contrairement à une idée répandue, **c'est seulement depuis le milieu du XIX^e siècle que Noël est devenu une fête de famille.** (*Le Monde*, 22. 12. 2001)

En (25) le démonstratif *cela*, anaphorique de « l'élargissement à l'Est », relevant de E1, s'oppose explicitement par l'adverbe *non* au SN « les 500 pages de la Constitution », imputé à un énonciateur e1. En (26) le SP extrait, « seulement depuis le milieu du XIX^e siècle », relevant de E1, s'oppose implicitement à un syntagme non verbalisé (mais ici présupposé par « contrairement à une idée répandue »), imputé à un autre énonciateur e1.

On ne saurait reconduire ce type d'analyse pour une occurrence de clivage comme :

(27) Les vignerons de l'AOC Saint-Chinian (au nord-ouest de Béziers) fêtent aussi la Saint-Vincent. L'appellation Saint-Chinian, regroupe depuis vingt ans, une vingtaine de communes situées au nord-ouest de Béziers. Chaque année, le saint patron est fêté dans un village différent. **C'est à Cruzy, en bordure du canal du Midi, que se tiendront les agapes 2003.** (*La Gazette* 24/30-01-03).

Dans ce texte, l'élément extrait « à Cruzy, en bordure du canal du Midi » ne s'oppose potentiellement à aucun autre élément d'un autre discours, mais répond à une question implicite que l'énonciateur E1 imagine que son allocutaire A1 pourrait (se) poser, et que nous restaurons grossièrement dans le petit dialogue suivant :

(27') A1 : (...) Chaque année le saint patron est fêté dans un village différent

B2 : **Où se tiendra la fête cette année ?**

A3 : **C'est à Cruzy, en bordure du canal du Midi, que se tiendront les agapes 2003.**

Le clivage en A3 est la trace de ce que cet énoncé est réponse anticipée de l'énonciateur E1 à une question (B2) prêtée à un énonciateur e1, correspondant à l'allocutaire A1, et inférée du contexte antérieur (A1). La distinction entre clivages citatif et responsif se manifeste par le fait que le premier peut être accompagné de *contrairement à ce que x a dit / dit / dira* – SP que réalise (26) : « contrairement à une idée répandue » –, mais pas le second :

(27'') Chaque année, le saint patron est fêté dans un village différent. ??**Contrairement à ce que dit x, c'est à Cruzy, en bordure du canal du Midi, que se tiendront les agapes 2003.**

Ajoutons que la question que nous avons présupposée pour rendre compte du clivage responsif se trouve parfois verbalisée :

(28) ? **Qui a préparé QI, le grand test de M6 ?**

C'est la psychologue Anne Bacus, spécialisée dans les tests de QI, qui a élaboré ce questionnaire divisé en quatre catégories : observation, verbal, logique et spatial. (Télé deux semaines 01-13. 05. 2005)

Il s'agit, en (28), d'une rubrique dédiée aux questions des lecteurs, ce que semble signaler le point d'interrogation devant le titre. Le rapport entre le titre et la phrase clivée est celui que l'on trouve dans la paire adjacente question / réponse. On a là quasiment une mise en scène dialogale du fonctionnement dialogique interlocutif responsif

Ajoutons enfin que, s'il convient de distinguer les fonctionnements citatif et responsif, rien n'empêche qu'un même énoncé relève des deux (comme nous avons vu *supra* que certains énoncés pouvaient être interprétés et comme interdiscursif et comme interlocutif) :

(29) La question climatique présente toutefois un caractère très nouveau : elle n'a pas été portée d'abord par les écologistes, mais bien par les scientifiques. **Ce sont les climatologues qui ont, dans les années 80, tiré les premiers la sonnette d'alarme**, et c'est un scientifique réputé, James Hansen, qui a sensibilisé l'opinion américaine. (*Le Monde*, 3. 12. 2000)

Le clivage est *citatif* : le SN extrait « les climatologues » s'oppose implicitement au SN « les écologistes », présent dans la phrase négative précédente : « elle n'a pas été portée d'abord par les écologistes ». Mais également *responsif* : l'énoncé clivé répond à la question implicite que pourrait se poser le lecteur après l'énoncé « elle n'a pas été portée d'abord par les écologistes, mais par les scientifiques », à savoir : « quels scientifiques ? ».

Le dialogisme interlocutif responsif, s'il se manifeste par des formes qu'il partage avec la forme citative (c'est le cas du clivage), dispose également d'outils spécifiques : marqueurs de reformulation ou de glose¹⁹ comme *autrement dit*, *c'est-à-dire*, etc., mise entre tirets, parenthèses, ajout après le point, note de bas de page, etc... Liste hétérogène et forcément incomplète... Illustrons rapidement par un ex. de parenthèses :

(30) Comme tu me l'as demandé, je te sou mets le projet de lettre au directeur de l'UFR. Je pense que cette lettre doit passer par Marie, ce qui lui donne une autorité supplémentaire (**à la lettre. Pour Marie, l'autorité est naturelle** !). Qu'en penses-tu ? (courriel)

Le SP entre parenthèses *à la lettre* lève l'ambiguïté syntaxique introduite par le pronom *lui*, qui peut anaphoriser aussi bien *Marie* que *lettre*, et donc être source d'un questionnement ou d'une interprétation erronée de l'allocutaire. La parenthèse correspond bien à un mouvement

¹⁹ Voir notamment Steuckardt et Niklas-Salminen 2003.

d'anticipation sur la compréhension-réponse de l'allocataire à la lecture de l'énoncé immédiatement précédent « Je pense que cette lettre doit passer par Marie, ce qui lui donne une autorité supplémentaire » – dialogisme interlocutif – mais sans rapporter de quelque façon ladite compréhension-réponse – forme responsive donc –.

Il apparaît que le dialogisme interlocutif, s'il peut comme le dialogisme interdiscursif se réaliser sous forme citative, introduit une autre forme, responsive, ce que nous pouvons représenter par le petit tableau suivant, en indiquant pour chaque case un marqueur prototypique :

	forme citative	forme responsive
Dialogisme interdiscursif	+ (détournement)	–
Dialogisme interlocutif	+ (prolepse)	+ (parenthèses)

L'introduction de la forme responsive, si elle enrichit considérablement la problématique, n'ouvre-t-elle pas la porte à de trop nombreux faits de discours ? N'est-ce pas tout énoncé d'un texte qui peut sembler anticiper sur une question de l'allocataire ? Au-delà, dans la mesure où le discours s'adresse toujours à un allocataire, n'est-il pas marqué de part en part par la prise en compte du paramètre de l'interlocution ? Nous allons, pour finir, évoquer rapidement ce phénomène massif.

2.3.3. Interaction verbale et dialogisme interlocutif

Il convient de ne pas oublier que la notion de dialogisme parvient à se formuler à l'intérieur d'une approche interactionniste du discours, telle qu'on peut la trouver p. ex. dans Voloshinov 1929, elle-même à situer dans une réflexion sur le dialogue comme forme première du discours (Jakubinskij 1923) :

Toute expression linguistique est toujours orientée vers l'autre, vers l'auditeur, même si cet autre est physiquement absent. (Voloshinov 1930 in Todorov 1981 : 287)

Le locuteur module son discours en fonction de son interlocuteur (ou de l'image qu'il se fait de lui), des connaissances qu'il lui prête, du but qu'il poursuit, etc. Ce fait a été abondamment décrit par la rhétorique, la sociolinguistique, la pragmatique ou l'analyse conversationnelle (notion p. ex. d'*audience design* chez Bell 1984). Nous ajouterons que très souvent cette orientation vers la réception de l'autre ne laisse pas de trace visible au niveau de l'énoncé, alors même que sa production - notamment les choix lexicaux - se fait très fortement en interaction avec ce discours-réponse imaginé. Soit l'occurrence suivante, extraite d'un courriel adressé par le directeur aux membres de son équipe de recherche :

(31) étant donné que plusieurs d'entre nous participent à la com de spé²⁰ lundi à 11h, la réunion d'équipe, initialement fixée à 14h, est repoussée à 14h30, histoire que nous ayons le temps de **dîner**.

Les destinataires de ce message n'ont pas perçu de résonance dialogique dans le verbe *dîner* (qui dans le courriel ne comporte aucune marque graphique spécifique : c'est pour en faire l'étude que nous l'avons mis en gras). Tout au plus ont-ils repéré un trait sociolinguistique occitan dans l'emploi de *dîner* à la place du plus attendu et plus normé *déjeuner*. Or l'histoire de la production de cet énoncé, à laquelle nous avons accès puisque c'est l'un d'entre nous qui l'a produit, est la suivante. Il a d'abord écrit :

²⁰ Commission de spécialiste.

(31') étant donné que plusieurs d'entre nous participent à la com de spé lundi à 11h, la réunion d'équipe, initialement fixée à 14h, est repoussée à 14h30, histoire que nous ayons le temps de **manger**.

A la relecture, il s'est arrêté sur le verbe *manger*, a pensé à un de ses destinataires que ses occitanismes agacent un peu, et qu'il aime bien provoquer en le chatouillant où ça le gratte, et a remplacé *manger* par *dîner*. Ce verbe est donc le résultat de l'anticipation de la réaction d'un destinataire, non pour l'éviter mais au contraire pour la susciter. On a là un exemple de dialogisme interlocutif totalement opaque à l'analyse, dans la mesure où le mouvement d'anticipation qui a présidé à sa production, n'a laissé aucune trace au niveau résultatif du discours produit, à la différence de ce qui serait si *dîner* avait été guillemeté, italiqué ou modalisé comme en (31'') :

(31'') étant donné que plusieurs d'entre nous participent à la com de spé lundi à 11h, la réunion d'équipe, initialement fixée à 14h, est repoussée à 14h30, histoire que nous ayons le temps de « **dîner** » / *dîner* / **dîner** **comme on dit chez moi**.

On peut faire l'hypothèse que ce type de correction, saisie ici sur le vif, est un phénomène de dialogisme interlocutif courant de la production du discours, qui passe tout aussi couramment inaperçu du fait de son absence de marquage.

Au-delà, tout discours, de par son orientation vers l'interlocuteur, est traversé par l'anticipation de la réponse qu'il sollicite ; il est donc pénétré de part en part par le dialogisme interlocutif, dans la mesure où celui-ci est au principe de sa production... Mais dès lors peut-on analyser un phénomène aussi massif, qui ne laisse pas forcément de traces ? La dimension interlocutive, si on la prend dans toute son ampleur, conduit le dialogisme à être un principe... qui en tant que tel échapperait à l'analyse. Cette notion peut-elle faire encore partie de la trousse à outils conceptuelle du linguiste ? Notre réponse sera clairement positive : ce n'est pas parce que la partie cachée de l'iceberg dialogisme est énorme et souvent insaisissable, que l'on doit se détourner de l'analyse de sa partie émergée : celle qui laisse des traces, susceptibles en tant que telle d'être soumise à l'analyse linguistique.

Conclusion

Nous avons pris prétexte d'une remarque de P. Dendale et D. Coltier pour analyser un type de dialogisme, le dialogisme interlocutif, qui n'avait pas fait l'objet d'une description permettant, contrastivement au dialogisme interdiscursif, de mieux l'appréhender dans sa spécificité. Il apparaît que le dialogisme interlocutif peut être analysé comme réponse anticipée à la réponse potentielle que le locuteur prête à l'allocutaire. Cette anticipation de la réponse de l'autre peut se traduire, comme pour le dialogisme interdiscursif, par un énoncé dialogique de forme citative E(e), mais également de forme responsive : qui le marque comme réponse, sans pour autant rapporter, de quelque façon que ce soit, l'énoncé auquel il est répondu. Au-delà, nous avons vu que la dimension interlocutive, au principe de la production du discours, fait de tout énoncé une réponse anticipant sur la compréhension-réponse de l'allocutaire, très souvent non marquée en tant que telle, ce qui pose le problème de sa description...

Nous aimerions pour terminer revenir sur le propos initial de P. Dendale et D. Coltier lorsqu'ils avancent que « l'anticipation, comme phénomène polyphonique, n'apparaît ni chez Ducrot ni dans la ScaPoLine ». Peut-être peut-on mettre cette absence en relation avec le fait que l'approche *polyphonique* se construit sans s'articuler explicitement avec la notion d'interaction verbale, alors que l'approche *dialogique* pose un lien très fort avec elle, puisqu'elle définit le dialogisme, par opposition au *dialogue externe*, comme *dialogue interne*.

Références bibliographiques

- Authier-Revuz J., 1990, « La non-coïncidence interlocutive et ses reflets méta-énonciatifs », in A. Berrendonner et H. Parrett (éd.), *L'interaction communicative*, Peter Lang 173-194.
- Authier-Revuz J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Paris : Larousse.
- Bakhtine M., 1934/1975/1978, « Du discours romanesque », in *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard, Tel, 83-233.
- Bakhtine M., 1952/1979/1984, « Les genres du discours », in *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard, 265-308.
- Bakhtine M., 1963/1970, *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, Lausanne : L'âge d'homme.
- Bakhtine M. . (N. Voloshinov), 1929 / 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris : Minuit.
- Bally C., 1934/1965, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne : Francke.
- Bell A., 1984, « Language style as audience design », *Language in Society* 13, 2, 145-204.
- Bres J., 1988, « Bakhtine, une paternité rétrospective pour la praxématique ? », *Cahiers de praxématique* 10, 33-55.
- Bres J., Haillet P., Mellet S., Nølke H., Rosier L. (éd.), 2005, *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Actes du colloque de Cerisy, Bruxelles : de Boeck.
- Bres J. et A. Nowakowska, 2006, « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive », in Perrin L. (éd.), *Le sens et ses voix*, Recherches linguistiques 28, Metz : Université de Metz, 21-48.
- Bres J. et Verine B., 2003, « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté », *Faits de langue* 19, 159-170.
- Charaudeau P. et Maingueneau D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.
- Dendale P. et Coltier D., 2006, « Eléments de comparaison de trois théories linguistiques de la polyphonie et du dialogisme », in Perrin L. (éd.), *Le sens et ses voix*, Recherches linguistiques 28, Metz, 271-300.
- Détrie C., Siblot P. et Verine B., (éd.), 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris : Honoré Champion.
- Ducrot, O., 1984, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in *Le dire et le dit*, Paris : Minuit, 171-233.
- Jakoubinskiy L. P., 1923, « Du discours dialogique », présenté in R. Kyheng, 2007, « Aux origines du principe dialogique. L'étude de Yakoubinskij : une présentation critique », www.revue-texto.net.
- Nølke H., Fløttum K., Norén C., 2004, *ScaPoLine, La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris: Kimé.
- Nowakowska A. 2004a, « La production de la phrase clivée (*c'est y qu-z*) en français : de la syntaxe expressive à la syntaxe dialogique », *Modèles linguistiques* t. XXV, 211-221.
- Nowakowska A., 2004b, « Syntaxe, textualité et dialogisme : clivage, passif, *si z c'est y* », *Cahiers de praxématique* 43, 25-55.
- Nowakowska A., 2005, « Dialogisme, polyphonie : des textes russes de Bakhtine à la linguistique contemporaine », in Bres et al. 2005, 19-32.
- Steuckardt A. et Niklas-Salminen A. (éd.), 2003, *Le mot et sa glose*, Langues et langage N° 9, Publications de l'Université de Provence.
- Verine B., 2005, « Dialogisme interdiscursif et interlocutif du discours rapporté : jeux sur les frontières à l'oral », in Bres et al. 2005, 187-200.
- Voloshinov V. N., 1930 / 1981, « La structure de l'énoncé », in Todorov T. (éd.), *M. Bakhtine, le principe dialogique*, suivi de *Ecrits du cercle de Bakhtine*, Paris : Seuil, 287-316.

